

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/025A / CL / 20220629

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SPRL WELCOM INVEST, dont les bureaux se situent Avenue des Saisons 100/102 boîte 30 à 1050 Bruxelles.

Le terrain concerné est situé Rue de Bouny 108 à 4624 Fléron, cadastré Romsée section A n° 395 R 3, 395 P 3.

Le projet consiste en **modifications des aménagements extérieurs** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat à caractère rural; G.C.U.: Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; S.D.C.: III.B.1- Zone intermédiaire - Zone résidentielle de liaison - habitat, Périmètre à haute valeur paysagère) et s'écarte du G.C.U. pour :

- Modifications de relief du sol.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

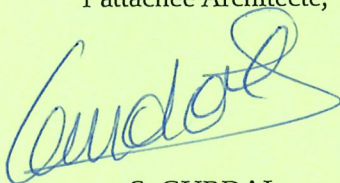
La date d'affichage de l'annonce est le 06/07/2022.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 11/07/2022 au 25/08/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

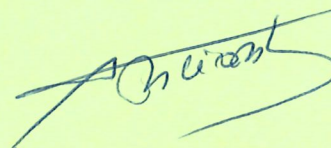
Fléron, le - 1 JUL. 2022

Par délégation de la Directrice
générale,
l'attachée Architecte,



S. GURDAL

Le Bourgmestre,



Th. ANCION

